



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'INDRE

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES  
TERRITOIRES**

**Service d'Appui aux Territoires Ruraux**

Cité administrative  
Bd George Sand  
CS 60616  
36020 CHATEAUROUX Cedex

**ARTICLE DDT – 2017 - Semaine 6**

## MAEC Boischaut Sud

Tout comme l'année passée, il sera possible en 2017 de souscrire des mesures agro-environnementales dans le secteur du Boischaut Sud.

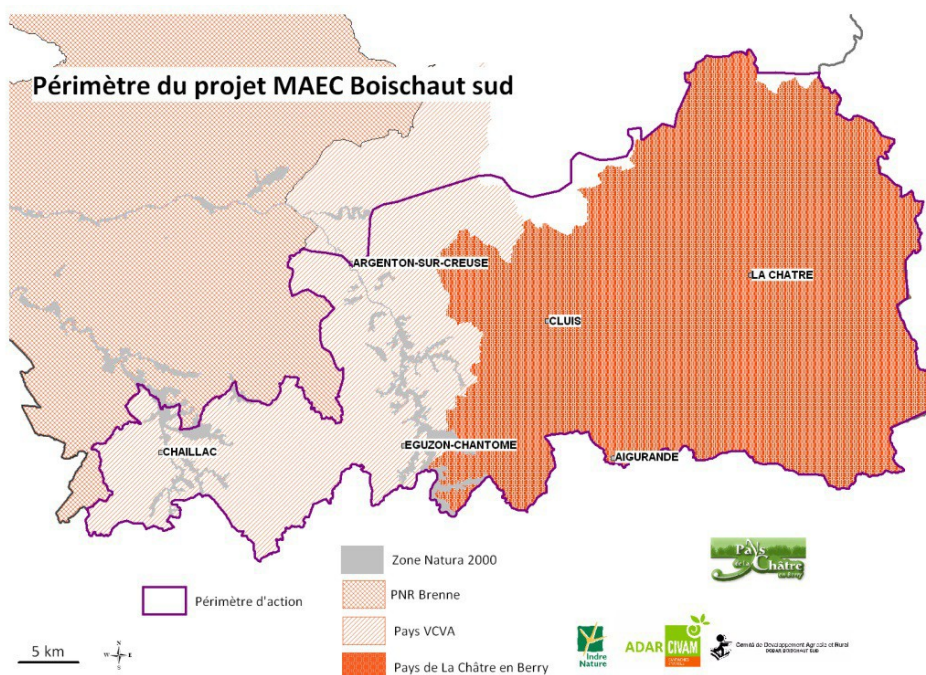
Toutefois il est indispensable de se faire connaître auprès d'un des animateurs du territoire (Lucas Henner pour l'Adar-Civam au 02 54 48 08 82 ou Florian Lépinasse pour la Chambre d'agriculture au 02 54 61 61 66) afin que tous les dossiers éligibles fassent l'objet d'une demande de crédits auprès de la Région.

Les cahiers des charges et le questionnaire de candidature sont dorénavant et déjà téléchargeables sur les sites internet du Pays de la Châtre (<http://www.pays-lachatre-berry.com/>) ou des structures animatrices.

Pour rappel, pour être potentiellement éligible à :

- une MAEC système: vous devez avoir plus de 50% de votre SAU située dans le territoire "boischaut sud"
- un engagement unitaire: vous devez avoir au moins une parcelle située dans le territoire "boischaut sud"

Afin de vous présenter les modalités de souscriptions et les cahiers des charges, une réunion d'information et de pré-engagement aura lieu le **mercredi 15 février 2017 à 14h** à la salle des fêtes de Neuvy St-Sépulchre.



**Contact DDT :**

**Service d'Appui aux Territoires Ruraux (SATR)**

**Cité administrative - Boulevard George Sand**

**CS 60616**

**36020 CHATEAUROUX Cedex**

**Tél. : 02.54.53.20.36 - Fax : 02.54.53.20.35**

**Adresse email : [ddt-satr@indre.gouv.fr](mailto:ddt-satr@indre.gouv.fr)**